

Plan de mobilité rurale du Pays Sud Toulousain **PLAN D'ACTION 2017-2025**

Version 04 du 27/03/2017



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

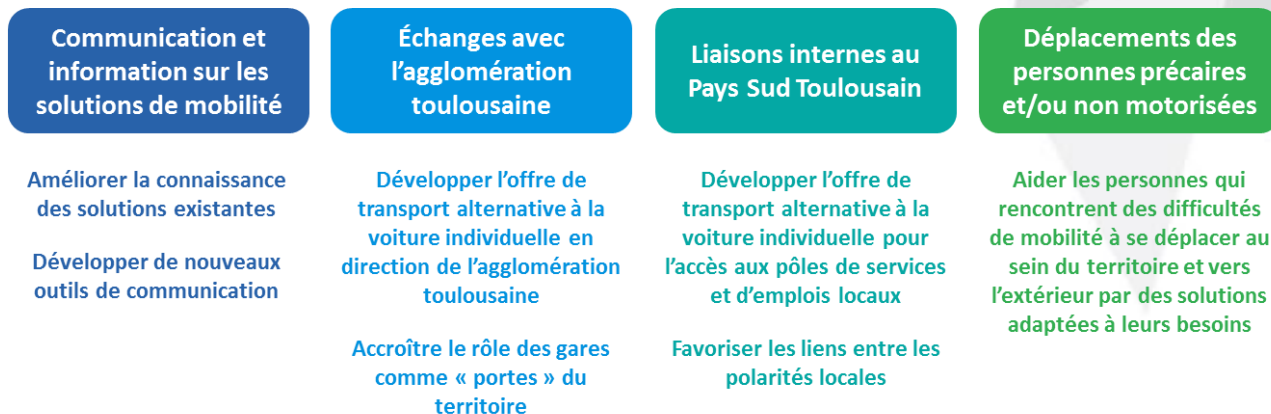
SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1 Stratégie	3
1.1 Thèmes de travail retenus.....	3
1.2 Plan d'action retenu	3
2 Plan d'action	4
2.1 Axe A Diffuser et ancrer l'attention portée aux mobilités alternatives.....	4
2.2 Axe B Faciliter et amplifier les mobilités alternatives.....	8
2.3 Axe C Lever les freins aux déplacements des publics rencontrant des problèmes de mobilité	16
2.4 Axe D Aménager le territoire au service des mobilités alternatives	20
3 Synthèse	24
3.1 Calendrier	24
3.2 Budget	28
3.3 Suivi et mesure	31

1 STRATEGIE

1.1 Thèmes de travail retenus

La stratégie du plan de mobilité rurale se décline autour de **4 thèmes centraux** :

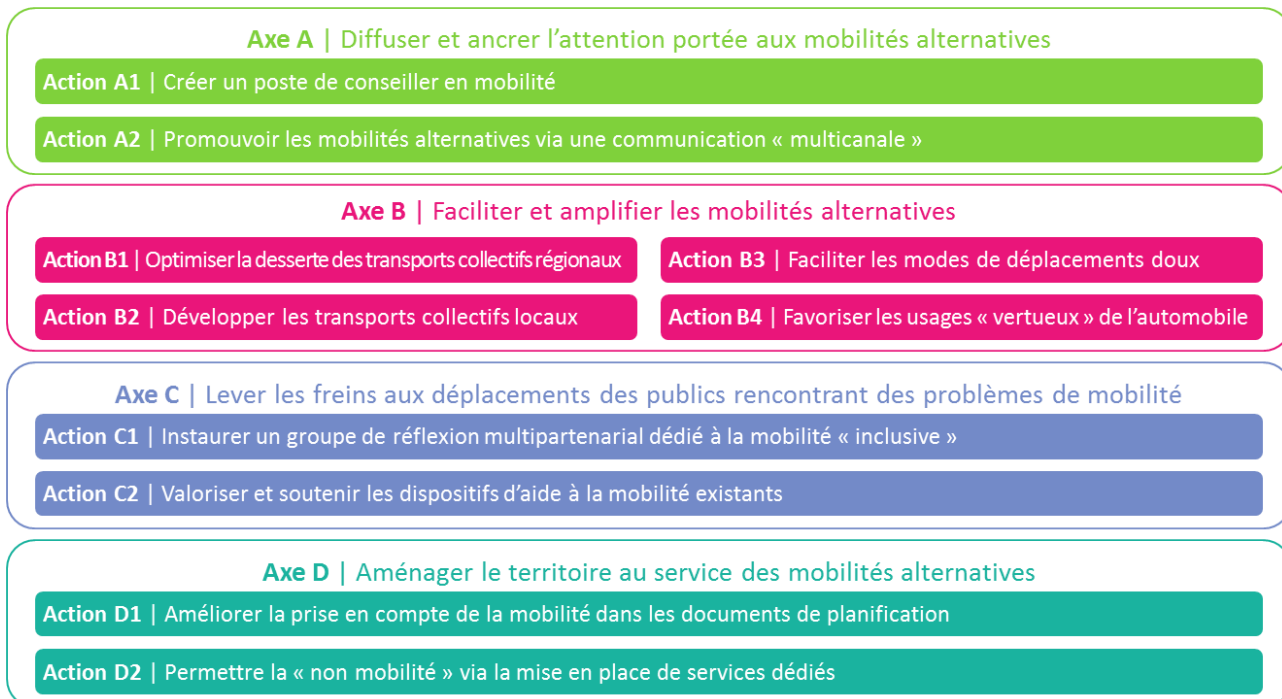


Il s'agit ainsi répondre aux **grands enjeux de la mobilité en milieu rural**, qui sont d'ordre :

- **Sociaux** (amélioration de l'accessibilité aux territoires et aux services, lutte contre l'exclusion...),
- **Économiques** (développement de l'accessibilité à l'emploi, lutte contre la vulnérabilité énergétique...),
- **Environnementaux** (diminution des émissions de gaz à effet de serre et de particules fines...).

1.2 Plan d'action retenu

Au terme des différents temps de concertation, le plan d'action retenu comporte **10 actions** :



2 PLAN D'ACTION

2.1 Axe A | Diffuser et ancrer l'attention portée aux mobilités alternatives

2.1.1 Action A1 | Créer un poste de conseiller en mobilité

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Organiser et suivre l'avancement des actions du plan de mobilité rurale du Pays Sud Toulousain
- Impliquer et assister les partenaires dans le développement des mobilités alternatives

PROGRAMME		COÛT
2017	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et précision des attributions du poste de conseiller en mobilité au sein du Pays Sud Toulousain (écriture fiche de poste et recrutement) <ul style="list-style-type: none"> – porte et suit la mise en œuvre du plan de mobilité rurale, notamment en matière de communication – est force de proposition et constitue l'interlocuteur privilégié des autorités organisatrices et des acteurs locaux, publics et privés, en matière de mobilité à l'échelle du Pays Sud Toulousain – suit les innovations et initiatives en matière de mobilités alternatives – ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du Directeur de l'Energie et du Climat, du Développement Territorial et de la Communication
2018	<ul style="list-style-type: none"> • Portage et suivi de la mise en œuvre du plan de mobilité rurale • Veille sur les innovations et initiatives en matière de mobilités alternatives • Identification des crédits pour mettre en œuvre les actions et expérimentations du plan de mobilité rurale • Prise de contact avec les autorités organisatrices et structures locales porteuses d'initiatives en matière de mobilités alternatives et les communautés de communes du Pays Sud Toulousain pour présenter le plan de mobilité rurale • Gestion de la communication autour des mobilités alternatives auprès de tous les publics (action A2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement : environ 50 000 € (poste à plein temps du conseiller en mobilité)
2019	<ul style="list-style-type: none"> • Portage et suivi de la mise en œuvre du plan de mobilité rurale • Veille sur les innovations et initiatives en matière de mobilités alternatives • Échanges réguliers avec les autorités organisatrices et structures locales porteuses d'initiatives en matière de mobilités alternatives et les communautés de communes du Pays Sud Toulousain 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement : environ 50 000 € en 2019 et 25 000€ en 2020 (poste temps plein du conseiller en mobilité évoluant vers un mi-temps)
2020	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de formations du personnel des structures locales (mairies, centres communaux ou intercommunaux d'action sociale...) pour les aider à conseiller leurs publics sur les mobilités alternatives • Gestion de la communication autour des mobilités alternatives (action A2) 	
Au-delà	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des actions engagées 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement : environ 25 000 € (poste à mi-temps du conseiller en mobilité)

MAÎTRISE D'OUVRAGE	PARTENARIAT	FINANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • PETR du Pays Sud Toulousain 	<ul style="list-style-type: none"> • Autorités organisatrices : Région Occitanie, Tisséo • Département de la Haute-Garonne • Structures locales : communautés de communes, centres communaux ou intercommunaux d'action sociale, association « Vélo 107 »... 	<ul style="list-style-type: none"> • PETR du Pays Sud Toulousain • ADEME (Contrat d'objectifs territorial Énergie – Climat) • Région Occitanie

INDICATEURS DE SUIVI ET DE MESURE

- Suivi des actions du Plan de Mobilité Rurale

Exemple de fiche de poste de conseiller en mobilité (Syndicat de communes Saône – Mont d'Or, 2014)

CONSEILLER EN MOBILITÉ DURABLE

CDD de 4 mois

Placée sous la responsabilité de la directrice du syndicat de communes, vous assurez :

La coordination du plan de mobilité du territoire

Depuis plusieurs années, le Syndicat du Territoire Saône Mont d'Or a entrepris un plan d'actions destinées à favoriser l'usage et le développement des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (PDIE, journée mobilité dans les écoles, stands d'information en gare,...). Afin d'assurer le suivi de cette démarche, le conseiller en mobilité assure les missions suivantes :

- Suivi des actions de mobilité engagées au sein des établissements publics et privés
- Sensibilisation des établissements scolaires aux solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle
- Accompagnement des salariés et des habitants dans l'évolution de leurs pratiques de déplacement (conseil individualisé, groupes de travail)
- Réalisation d'outils d'information et de communication
- Organisation et animation de journées de sensibilisation
- Évaluation de l'efficacité des actions mises en place
- Animation de l'expérimentation en cours d'auto-stop amélioré AUTO HOP
- Coopération avec les services du Grand Lyon pour la promotion du covoiturage et des actions liées aux déplacements menées au sein de la Métropole

Le lancement d'une démarche favorisant l'économie de proximité

Le territoire Saône Mont d'Or est doté de nombreux services de proximité et de producteurs locaux. Afin d'assurer la mise en place d'un réseau d'acteurs et le déploiement de services innovants, le conseiller en mobilité assure les missions suivantes :

- Recensement des points de vente existants et des services de proximité du territoire
- Etude des besoins des acteurs locaux et analyse du potentiel des circuits courts sur le territoire

Le profil du candidat :

Formation supérieure (bac +4/5) en transport et développement local ou expérience professionnelle similaire
Connaissance du territoire
Qualité d'animation et pédagogie
Capacité à conduire des projets dans le cadre de démarches partenariales et participatives
Sens des responsabilités, du travail en équipe
Disponibilité et autonomie
Aisance dans l'utilisation des logiciels bureautiques courants
Qualités relationnelles et rédactionnelles
Esprit d'initiative, autonomie, rigueur, organisation,
Adaptabilité et polyvalence

Conditions

Temps de travail : temps complet 37 h

Rémunération : Fonction de l'expérience

Lieu de travail : Genay (69)

Contrat à Durée Déterminée : remplacement congé maternité

CV + lettre de motivation à adresser à pepiniere@territoire-saone-mont-dor.fr au plus tard le 24 septembre.

2.1.2 Action A2 | Promouvoir les mobilités alternatives via une communication « multicanale »

ENJEUX ET OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'information sur les solutions de mobilités alternatives via un guide multimodal complet et accessible à tous, à l'échelle du Pays Sud Toulousain Promouvoir les mobilités alternatives auprès des particuliers et des professionnels du Pays Sud Toulousain en organisant des actions de sensibilisation

PROGRAMME	COÛT
2017 <ul style="list-style-type: none"> Recensement des offres de mobilités alternatives en se rapprochant des autorités organisatrices et autres acteurs locaux proposant des solutions de mobilités alternatives pour constituer une base de données ou la compléter Création d'une rubrique « Déplacements et mobilités » multimodale sur le site internet du Pays Sud Toulousain qui : <ul style="list-style-type: none"> présente, de manière lisible, complète et attractive, les offres de mobilités alternatives recensées, par thème (« Transports collectifs », « Covoiturage », « Vélo », « Mobilité inclusive »...) donne accès à la centrale d'information multimodale (CIMM) administrée par Tisséo qui couvre toute la Haute-Garonne (tiseo.fr/calculateur-multimodal) Préparation d'un plan de communication événementielle en identifiant les événements sur lesquels il est opportun de positionner le Pays Sud Toulousain (exemple : semaine de la mobilité, festivals, fêtes locales...) et le type d'animation à proposer en fonction du public ciblé Organisation d'un premier événement avec animation sur le thème des mobilités alternatives 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du personnel du service de l'Energie et du Climat, du Développement Territorial et de la Communication (recensement, planification et animation) Investissement : environ 5 000 € (création des supports de communication) Fonctionnement : environ 5 000 € (impression de documents et achat de matériels divers)
2018 <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour de la base de données Édition et impression d'un guide reprenant l'essentiel des informations sur les mobilités alternatives mis à disposition du public dans les mairies, offices de tourisme, structures d'aide sociale... Organisation de 2 ou 3 événements Mise en place d'une campagne de promotion sur les offres de mobilités alternatives via les bulletins d'information des collectivités locales et la radio locale, Radio Galaxie, Toulouse FM 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (mise à jour et animation) Investissement : environ 5 000 € (production de la campagne de promotion) Fonctionnement : environ 5 000 € (impression de documents et achat de matériels divers)
2019 <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour de la base de données Réédition et impression du guide Organisation de 2 ou 3 événements 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (mise à jour et animation) Fonctionnement : environ 5 000 € (impression de documents et achat de matériels divers)
2020 <ul style="list-style-type: none"> Relance de la campagne de promotion 	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement : environ 5 000 € (impression de documents et achat de matériels divers)
Au-delà <ul style="list-style-type: none"> Poursuite des actions engagées Réflexion quant à la mise en place d'une centrale d'information multimodale à l'échelle du Pays Sud Toulousain, à la manière de ce que propose le Pays Midi Quercy (partai.fr/midi-quercy) 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (mise à jour et animation) Fonctionnement : environ 5 000 € (impression de documents et achat de matériels divers)

MAÎTRISE D'OUVRAGE	PARTENARIAT	FINANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> PETR du Pays Sud Toulousain 	<ul style="list-style-type: none"> Autorités organisatrices : Région Occitanie, Tisséo Structures locales : communautés de communes, centres communaux ou intercommunaux d'action sociale, association « Vélo 107 »... Médias locaux : Radio Galaxie... 	<ul style="list-style-type: none"> PETR du Pays Sud Toulousain État (TEPCV : 10 000 €/an sur 2017-2018)

INDICATEURS DE SUIVI ET DE MESURE
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de consultation de la rubrique « Déplacements et mobilités » sur le site Internet du Pays Sud Toulousain Nombre de participants aux événements organisés par le Pays Sud Toulousain Nombre de guide distribués

2.2 Axe B | Faciliter et amplifier les mobilités alternatives

2.2.1 Action B1 | Optimiser la desserte des transports collectifs régionaux

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Améliorer la fréquence et la régularité des lignes ferroviaire du réseau TER Occitanie
- Développer l'usage des lignes routières du réseau TER Occitanie (réseau Arc-en-ciel jusqu'au 1^{er} septembre 2017) en hiérarchisant davantage la desserte en fonction des besoins et dans une logique d'intermodalité

PROGRAMME		COÛT
2017	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des améliorations en matière de fréquence et de régularité des lignes ferroviaires, prévues au second semestre 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du personnel du service de l'Energie et du Climat, du Développement Territorial et de la Communication
2018	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la qualité de service des lignes ferroviaires • Demande, auprès de la Région Occitanie, d'une restructuration des lignes routières desservant le Pays Sud Toulousain dans une logique de plus grande complémentarité avec les lignes ferroviaires en étudiant les possibilités de : <ul style="list-style-type: none"> – création de lignes express, sur le modèle des actuelles lignes Hop ! du réseau Arc-en-ciel, à destination de l'agglomération toulousaine, en liaison directe ou en rabattement sur les gares ou stations de métro (Arènes, Basso-Cambo, Portet-Saint-Simon...), en étudiant la possibilité de faire circuler les véhicules de transports collectifs sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute – création de nouvelles liaisons permettant des échanges au sein du Pays Sud Toulousain et se connectant aux gares • optimisation de lignes ou services peu fréquentés (en ne conservant que des circuits scolaires ou en les substituant par du transport à la demande par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (précision des besoins du PETR et suivi...)
2019	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la qualité de service des lignes ferroviaires • Réalisation d'une étude de restructuration des lignes routières • Début de mise en œuvre de la restructuration des lignes routières 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi...) et des techniciens de la Région Occitanie et du Département de la Haute Garonne (réalisation de l'étude) • Investissement : environ 50 000 € (aménagement d'arrêts...) • Fonctionnement : budget constant (exploitation des lignes routières)
2020		
Au-delà	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la qualité de service des lignes ferroviaires • Poursuite de la mise en œuvre et suivi de la restructuration des lignes routières 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi...)

MAÎTRISE D'OUVRAGE	PARTENARIAT	FINANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Région Occitanie 	<ul style="list-style-type: none"> • PETR du Pays Sud Toulousain • Communautés de communes • Département de la Haute-Garonne • Associations d'usagers... 	<ul style="list-style-type: none"> • Région Occitanie

INDICATEURS DE SUIVI ET DE MESURE

- Nombre de voyages (montées et descentes) dans les gares du Pays Sud Toulousain
- Nombre de voyages (montées et descentes) aux arrêts de lignes routières du Pays Sud Toulousain
- Nombre de voyages par ligne

Schéma départemental des transports et des nouvelles mobilités 2015 - 2025



2.2.2 Action B2 | Développer les transports collectifs locaux

ENJEUX ET OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> • Créer ou étendre et mutualiser les systèmes de transport à la demande intercommunaux • Expérimenter la mise en œuvre de dessertes de proximité à l'échelle des polarités locales

PROGRAMME	COÛT
2017 <ul style="list-style-type: none"> • Information sur le transport à la demande auprès des communes et communautés de communes (fonctionnement, publics...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du personnel du service de l'Energie et du Climat, du Développement Territorial et de la Communication (contact avec les communes et communautés de communes)
2018 <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'information sur le transport à la demande auprès des communes et communautés de communes (fonctionnement, publics...) • Encouragement et accompagnement des communes qui le souhaitent à expérimenter la mise en œuvre de dessertes de proximité dans les centres-bourgs et avec les quartiers voire les hameaux sous forme de navette desservant les différents équipements structurants (gares, zones d'activités, commerces, services publics, marchés...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi...) • Investissement : environ 25 000 € (étude) • Fonctionnement : environ 75 000 € (expérimentation d'une desserte de proximité)
2019 <ul style="list-style-type: none"> • Expérimentation d'une desserte de proximité à l'échelle d'une polarité locale (Auterive, Carbonne, Cazères, Rieumes, Venerque – Vernet...) sous forme d'appel à intérêt 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi...) • Fonctionnement : environ 250 000 € (expérimentation d'une desserte de proximité et exploitation de systèmes de transport à la demande)
2020 <ul style="list-style-type: none"> • Lancement, avec les communautés de communes, d'une étude de réorganisation et de développement de systèmes de transport à la demande visant à : <ul style="list-style-type: none"> – Achever le maillage du Pays Sud Toulousain en transport à la demande complémentaire aux lignes ferroviaires et routières régulières du réseau Occitanie – Harmoniser et mutualiser les systèmes existants pour plus de cohérence, de lisibilité et d'efficacité • Faire le bilan des systèmes actuels et redéfinir l'offre afin de répondre aux besoins de déplacements du plus grand nombre, et pas seulement des personnes âgées 	
Au-delà <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite et développement de l'expérimentation de dessertes de proximité • Mise en œuvre progressive des systèmes de transport à la demande par les communautés de communes • Bilan de l'expérimentation de dessertes de proximité et prise de décision quant à leur pérennisation, leur ajustement ou leur abandon • Suivi des systèmes de transport à la demande 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi...) • Fonctionnement : environ 300 000 € (exploitation de dessertes de proximité et de systèmes de transport à la demande)

MAÎTRISE D'OUVRAGE	PARTENARIAT	FINANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de communes • Communes 	<ul style="list-style-type: none"> • PETR du Pays Sud Toulousain • Région Occitanie • Associations d'usagers... • Entreprises locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés de communes • Communes • Région Occitanie • Fondations (appels à projets)

INDICATEURS DE SUIVI ET DE MESURE
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de voyages (montées et descentes) des dessertes de proximité • Nombre de voyages (montées et descentes) des systèmes de transport à la demande

Exemple de système de transport à la demande (PETR du Pays de Thiérache, 2012)



Où et comment profiter d'Herbus ?

1



J'appelle la CITA au 0 810 75 00 00, au plus tard à 16h00, 1 ou 2 jours avant la réalisation du service (selon la demande).

2



Je précise :

- Où je souhaite me rendre
- Quel type de trajet je souhaite (aller - aller/retour)
- Mon adresse exacte

3

Le véhicule vient me chercher devant mon domicile de manière à être sur le site désiré à l'heure indiquée sur la plaquette. Si j'ai réservé un aller-retour, le véhicule me reprendra au lieu où la dépose a été effectuée, à l'heure indiquée sur la plaquette.



Les services à la population

	PÔLES DESSERVIS	JOURS DE DESSERTE (SAUF JOURS FÉRIÉS)	ARRIVÉE	RETOUR
MSA	Aubenton (En accès virtuel interactif)	Jeudi	9h30	11h30
	Marly-Gomont (En accès virtuel interactif)			
	Montcornet (En accès virtuel interactif)			
	Vervins (Siège social)			
	Wassigny (En accès virtuel interactif)			
CAF	Bohain-en-Vermandois	Mardi après-midi	14h00	16h00 ou 18h00
	Guise	Vendredi après-midi	14h00	16h00
	Hirson	Lundi matin	9h30	11h30
		Lundi après-midi	14h00	16h00
		Vendredi matin	9h30	11h30
		Vendredi après-midi	14h00	16h00
CPAM	Guise	Vendredi après-midi	14h00	16h00
	Hirson	Lundi matin	9h30	11h30
		Lundi après-midi	14h00	16h00
		Vendredi matin	9h30	11h30
		Vendredi après-midi	14h00	16h00
	Rozoy-sur-Serre	Mardi matin	9h30	11h30
Vervins	Lundi matin	9h30	11h30	
CARSAT	La Capelle	Vendredi matin	9h30	11h30
	Le Nouvion-en-Thiérache	Mardi matin	9h30	11h30

2.2.3 Action B3 | Faciliter les modes de déplacements doux

ENJEUX ET OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> Développer l'usage des modes de déplacements doux en rendant leur pratique plus attractive et plus sécurisée 	

AN	PROGRAMME	COÛT
2017	<ul style="list-style-type: none"> Capitalisation des retours d'expérience des territoires ayant élaboré un schéma des modes de déplacements doux ou des liaisons douces structurantes (Carbonne, Saint-Élix-le-Château/ Capens, Longage, Noé...) 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité du service de l'Energie et du Climat, du Développement Territorial et de la Communication (contact, association des acteurs, rédaction du guide...)
2018	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec les communautés de communes pour étudier les possibilités de réalisation d'un schéma des modes de déplacements doux Rédaction d'un guide au développement des modes de déplacements doux à destination des collectivités pour regrouper l'information pratique sur le thème (démarches, règlements, orientations, aménagements, services...) 	
2019	<ul style="list-style-type: none"> Lancement, à l'échelle de chaque communautés de communes, d'un schéma des modes de déplacements doux visant à : <ul style="list-style-type: none"> Définir les itinéraires piétonniers et cyclables à aménager à l'échelle des polarités locales, dans les centres-bourgs et avec les quartiers voire les hameaux et reliant les différents équipements structurants (gares, zones d'activités, commerces, services publics...) en travaillant particulièrement sur les continuités avec les aménagements existants et l'amélioration de la sécurité de ces déplacements Organiser les services nécessaires au développement de la pratique du vélo (mise à disposition, formation, stationnement...) en lien avec les initiatives locales Compléter les 2 itinéraires pour déplacements doux qui traversent le territoire : la Via Garona, reliant Toulouse à Saint-Bertrand-de-Comminges, homologuée chemin de grande randonnée (GR 861), et la véloroute de la Garonne, reliant Carbonne (Toulouse à terme) à Saint-Gaudens 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi...) Investissement : environ 30 000 € (étude)
2020	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un schéma modes doux à l'échelle du PETR (agrégation des schémas locaux et compléments pour un schéma cohérent à l'échelle du PETR) Lancement des premières actions (aménagements, services...) sous forme d'appel à intérêt 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi...) Investissement : budget à préciser selon les orientations retenues Fonctionnement : budget à préciser selon les orientations retenues
Au-delà	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des actions engagées 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi...) Investissement : budget à préciser selon les orientations retenues Fonctionnement : budget à préciser selon les orientations retenues






MAÎTRISE D'OUVRAGE	PARTENARIAT	FINANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> Communautés de communes 	<ul style="list-style-type: none"> PETR du Pays Sud Toulousain Communes Département de la Haute-Garonne Associations locales... 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de communes Communes Département de la Haute-Garonne ADEME État (Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire) Union européenne (Leader) Aménageurs privés

INDICATEURS DE SUIVI ET DE MESURE
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de schémas modes doux réalisés Fréquentation des aménagements piétonniers et cyclables Utilisation des services en faveur du vélo (nombre de mises à disposition, nombre de participants aux formations...)




Exemple d'un schéma des modes de déplacements doux (Communauté de Communes de Tallard – Barillonnette, 2012)

LEGENDE



Voie verte et autres cheminements modes doux

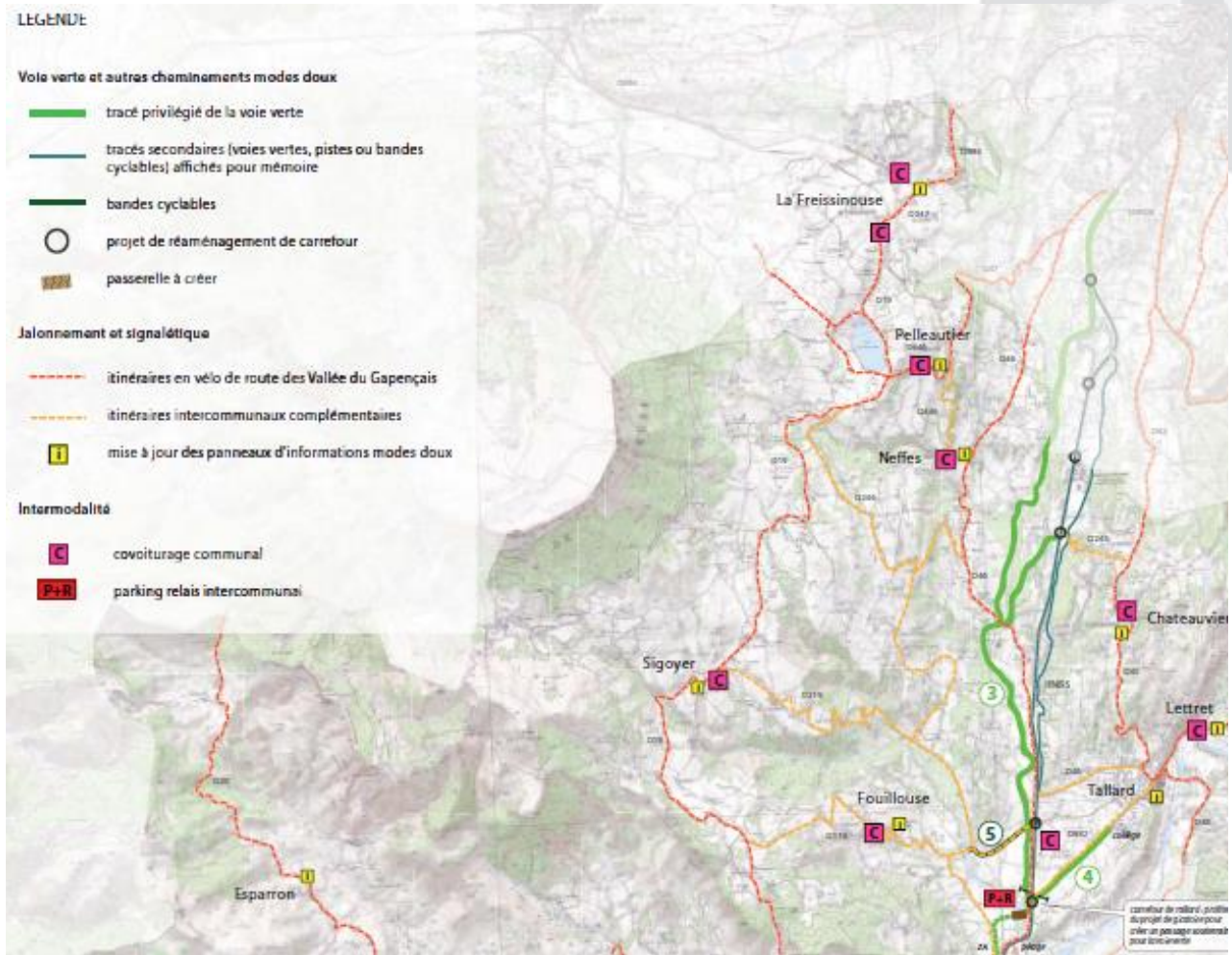
-  tracé privilégié de la voie verte
-  tracés secondaires (voies vertes, pistes ou bandes cyclables) affichés pour mémoire
-  bandes cyclables
-  projet de réaménagement de carrefour
-  passerelle à créer

Jalonnement et signalétique

-  itinéraires en vélo de route des Vallées du Gapençais
-  itinéraires intercommunaux complémentaires
-  mise à jour des panneaux d'informations modes doux

Intermodalité

-  covoiturage communal
-  parking relais intercommunal



Voie verte



- voie réservée à la circulation des cyclistes, des piétons, des rollers...et interdite aux véhicules motorisés
- voie à double sens de circulation d'environ 3m de large en enrobé
- vocation utilitaire, loisir, tourisme



Jalonnement et signalétique



- Panneaux de jalonnement :
- indication de la direction, du kilométrage et du niveau, de difficulté
 - sur les itinéraires fréquentés
 - un panneau à chaque croisement
 - des départs depuis la voie verte



- Panneaux de signalétique :
- pour prévenir les automobilistes de la présence de cyclistes
 - sur les itinéraires jalonnés
 - un panneau tous les 3km environ dans chaque sens



- Mise à jour des panneaux d'information modes doux :
- ajout des itinéraires vélo et des points covoiturage
 - affichage des événements modes doux (sortie pédestre, promenade en vélo...)

2.2.4 Action B4 | Favoriser les usages « vertueux » de l'automobile

ENJEUX ET OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> Diminuer les effets néfastes de l'automobile en encourageant son usage partagé dans le cadre de pratiques de covoiturage anticipées ou plus spontanées 	

PROGRAMME		COÛT
2017	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des aires de covoiturage, formelles et informelles, du Pays Sud Toulousain pour constituer une base de données détaillant les équipements de chacune d'elle et permettant de réaliser une cartographie Élaboration d'un schéma d'aires de covoiturage pour mailler le Pays Sud Toulousain d'aires de covoiturage attractives du point de vue de leur situation et de leur aménagement, en identifiant les différentes opportunités 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du personnel du service de l'Energie et du Climat, du Développement Territorial et de la Communication (recensement, contact...)
2018	<ul style="list-style-type: none"> Lancement des premiers aménagements d'aires de covoiturage (création ou extension, mutualisation de parcs de stationnement existants comme ceux des supermarchés, signalétique...) Prise de contact avec les communautés de communes en vue d'expérimenter un dispositif de covoiturage spontané, ou autostop organisé Prise de contact avec les entreprises en vue d'expérimenter du covoiturage en entreprise vers les gares, permettant la prise en charge et la dépose des salariés usagers du train par les salariés motorisés 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi...) Investissement : environ 20 000 € (aménagements d'aires de covoiturage, matériel divers...)
2019	<ul style="list-style-type: none"> Expérimentation d'un dispositif de covoiturage spontané dans une communauté de communes volontaire via un appel à intérêt Expérimentation du covoiturage en entreprise vers les gares dans un établissement ou une zone d'activités volontaire via un appel à intérêt, par exemple avec la zone industrielle Robert Lavigne à Auterive 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi...) Investissement : environ 20 000 € (aménagements d'aires de covoiturage, matériel divers...) Fonctionnement : budget à préciser selon les orientations retenues (par exemple, Rézo Pouce demande une cotisation qui varie de 250 à 3 000 € selon la population de la collectivité concernée)
2020		
Au-delà	<ul style="list-style-type: none"> Bilan de l'expérimentation du dispositif de covoiturage spontané et du covoiturage en entreprise vers les gares et prise de décision quant à leur pérennisation, leur ajustement ou leur abandon 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi...) Investissement : budget à préciser selon les orientations retenues Fonctionnement : budget à préciser selon les orientations retenues

MAÎTRISE D'OUVRAGE	PARTENARIAT	FINANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> Communautés de communes Communes Entreprises locales 	<ul style="list-style-type: none"> PETR du Pays Sud Toulousain 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de communes Communes Union européenne (Leader)

INDICATEURS DE SUIVI ET DE MESURE
<ul style="list-style-type: none"> Fréquentation des aires de covoiturage Nombre d'adhérents au dispositif de covoiturage spontané Nombre de covoiturages réalisés entre entreprises et gares

Exemple de dispositif de covoiturage spontané (RézoPouce, 2016)



Le fil conducteur de REZO POUCE: **mutualiser et créer de la synergie** pour développer efficacement les réseaux d'autostop organisés!

REZO POUCE ayant eu de **nombreuses demandes de collectivités locales en France pour reprendre le dispositif sur leur territoire**, l'association qui gère le dispositif (composée exclusivement de collectivités locales) propose une duplication de REZO POUCE avec la mise à disposition d'outils pour une mise en oeuvre rapide et une transmission de son savoir-faire.

REZO POUCE, QUI SOMMES NOUS?

REZO POUCE a été créé en 2009 par 10 collectivités du Nord Toulousain.

En avril 2012, ces dix collectivités ont créé une association à but non lucratif, pour porter et coordonner le dispositif. **C'est une association de collectivités locales** (communes et intercommunalités). L'objectif de l'association est de développer un service public porté par chaque collectivité.

En juin 2013, 80 communes participent à REZO POUCE, et deux salariées coordonnent le dispositif.

REZO POUCE souhaite aider d'autres collectivités en France à mettre en place un tel dispositif et à faire les bons choix dès le début, car les modifications après démarrage sont très difficiles et coûteuses.

Il est important de souligner que pour REZO POUCE la mission de service public est un élément clé du dispositif.

LE KIT DE DUPLICATION

- 1 MISE A DISPOSITION DES ELEMENTS DE COMMUNICATION
- 2 DUPLICATION DU SITE WWW.REZPOUCE.FR
- 3 CLASSEUR DE FICHES OUTILS
- 4 JOURNEES DE TRANSMISSION DE SAVOIR-FAIRE ET DE FORMATION

2.3 Axe C | Lever les freins aux déplacements des publics rencontrant des problèmes de mobilité

2.3.1 Action C1 | Instaurer un groupe de réflexion multipartenarial dédié à la mobilité « inclusive »

ENJEUX ET OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la démarche de mobilisation des acteurs du territoire autour de la question de la mobilité pour les publics en situation de précarité ou ayant des difficultés de mobilité, afin de partager les besoins, les moyens développés et envisager la mise en place d'outils communs, de stratégie mutualisées

PROGRAMME	COÛT
2017 <ul style="list-style-type: none"> Création d'un groupe de réflexion sur la mobilité « inclusive » avec les acteurs publics identifiés dans le cadre de l'étude (CCAS, mission locale, ESAT, AJH...) intervenant auprès des personnes rencontrant des problèmes de mobilité Définition d'un programme annuel de rencontres, de l'ordre du jour et de l'orateur qui présentera le sujet à aborder 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du personnel du service de l'Energie et du Climat, du Développement Territorial et de la Communication (animation : organisation des rencontres (convocation, ordre du jour, compte rendu...) et des partenaires (préparation, participation au groupe de réflexion...)
2018 <ul style="list-style-type: none"> Réunions du groupe de réflexion sur la mobilité « inclusive » et association de nouveaux partenaires le cas échéant sur le même modèle que l'année précédente Identification de projets communs à développer, étendre, expérimenter et définition d'un plan d'action et des portages 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi) et des partenaires (organisation des rencontres, préparation, participation au groupe de réflexion...)
2019 <ul style="list-style-type: none"> Réunions du groupe de réflexion sur la mobilité « inclusive » et association de nouveaux partenaires le cas échéant Présentation des projets aux acteurs de la mobilité pour coordonner et faire coopérer les différentes parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi) et des partenaires (organisation des rencontres, préparation, participation au groupe de réflexion...)
2020 <ul style="list-style-type: none"> Réunions du groupe de réflexion sur la mobilité « inclusive » Développement de projets communs transversaux (exemple : covoiturage solidaire, généralisation du recours au dispositif « je sors si je veux »...) 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi) et des partenaires (participation au groupe de réflexion, mise en œuvre d'actions...)
Au-delà <ul style="list-style-type: none"> Réunions du groupe de réflexion sur la mobilité « inclusive » Poursuite du développement et de l'expérimentation de projets communs Bilan de mise en œuvre d'actions communes 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (suivi) et des partenaires (participation au groupe de réflexion, mise en œuvre d'actions...)

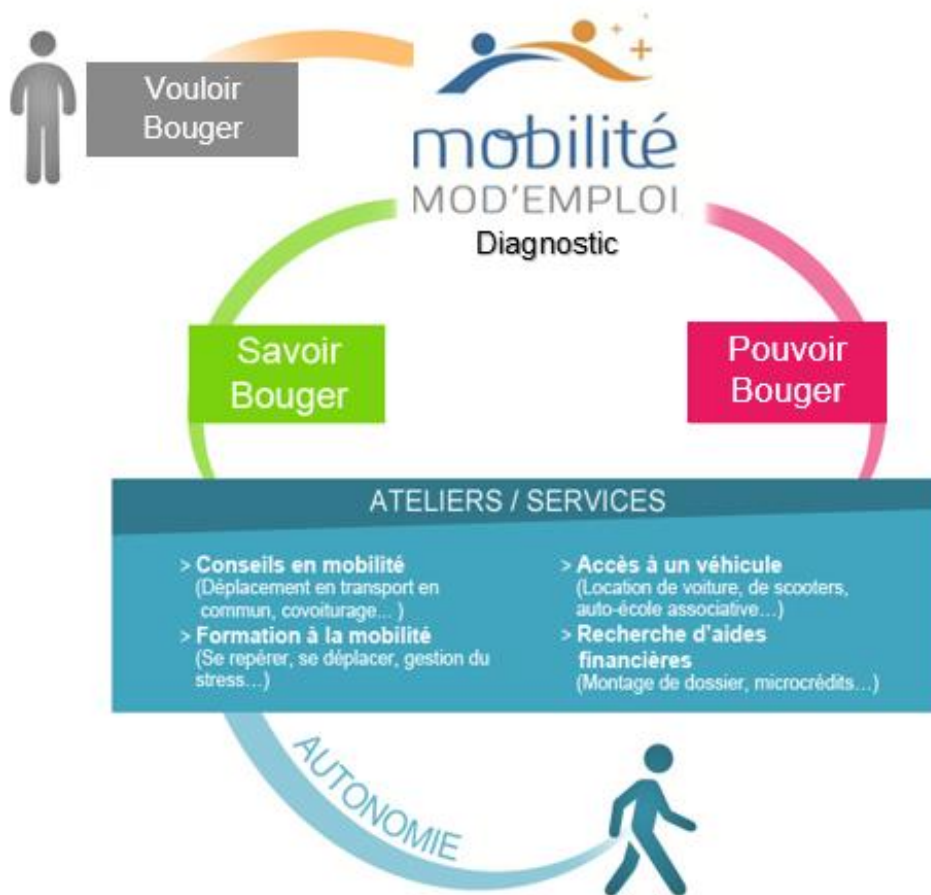
MAÎTRISE D'OUVRAGE	PARTENARIAT	FINANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> PETR du Pays Sud Toulousain (impulsion de la démarche) Membres du groupe de réflexion 	<ul style="list-style-type: none"> Région Occitanie Département de la Haute-Garonne Communauté de communes Communes 	<ul style="list-style-type: none"> Fondations (appels à projets)

INDICATEURS DE SUIVI ET DE MESURE
<ul style="list-style-type: none"> Nombre annuel de réunions du groupe de réflexion et nombre de participants Nombre de projets concrétisés

Exemple de groupe de travail sur la mobilité « inclusive » (Mobilité Mod'emploi, 2017)



Accueil L'association Communication Nos actions L'Equipe Mobilité Nous contacter



2.3.2 Action C2 | Valoriser et soutenir les dispositifs d'aide à la mobilité existants

ENJEUX ET OBJECTIFS	
	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser et accompagner les dispositifs d'aide à la mobilité en : <ul style="list-style-type: none"> – Soutenant (moyens matériels et financiers) les actions en cours via le monde associatif, – Favorisant l'implantation d'initiatives privées de types association, entreprise de l'économie sociale et solidaire sur le territoire, – Mettant en relation le groupe de réflexion sur la mobilité inclusive et les porteurs d'initiatives privées

PROGRAMME		COÛT
2017	<ul style="list-style-type: none"> • Pérennisation du rôle des acteurs locaux œuvrant auprès des publics rencontrant des problèmes de mobilité (association « Moto Partage », association « Véloterive », association « Vélo 107 », épicerie solidaire...) • Demande auprès du Département de la Haute-Garonne d'accélérer le développement de la plateforme de mobilité pour l'insertion pilotée par l'association « Être mobile, c'est permis ! » (projet d'une agence dans le sud de l'agglomération toulousaine) 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du personnel du service de l'Energie et du Climat, du Développement Territorial et de la Communication (rencontres, assistance, conseil...)
2018	<ul style="list-style-type: none"> • Pérennisation du rôle des acteurs locaux œuvrant auprès des publics rencontrant des problèmes de mobilité (association « Moto Partage », association « Véloterive », association « Vélo 107 », épicerie solidaire, plateforme de mobilité pour l'insertion...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (rencontres, assistance, conseil...)
2019	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement du rôle des acteurs locaux œuvrant auprès des publics rencontrant des problèmes de mobilité (par exemple : formation au déplacement, usage des modes, lecture de cartes, se repérer dans l'espace...) en relation avec les initiatives publiques portées par le groupe de réflexion sur la mobilité « inclusive » 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (rencontres, assistance, conseil...)
2020	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement des dispositifs en place à l'échelle du territoire (maillage intercommunal d'atelier-vélo, de garages solidaires...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (rencontres, assistance, conseil...)
Au-delà	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement des dispositifs en place à l'échelle du territoire (maillage intercommunal d'atelier-vélo, de garages solidaires...) et développement de nouveaux services 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (rencontres, assistance, conseil...)

MAÎTRISE D'OUVRAGE	PARTENARIAT	FINANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • PETR du Pays Sud Toulousain • Communautés de communes • Département de la Haute-Garonne • Associations locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de communes • Membres du groupe de réflexion 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de communes • Communes • Département de la Haute-Garonne • Fondations... (appel à projets...)

INDICATEURS DE SUIVI ET DE MESURE
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de dispositifs soutenus et nombre de bénéficiaires accompagnés

Présentation de la plateforme de mobilité de la Haute-Garonne (« Être mobile, c'est permis ! », 2017)

Qu'est-ce QUE C'EST?



[PLATEFORME] DE MOBILITÉ POUR L'INSERTION (a, j)

Un dispositif et un accompagnement dédié à la mobilité des personnes en situation de handicap ou à la mobilité.
Un programme qui offre conseils de mobilité et aide matérielle.



SON OBJECTIF

Apporter des réponses innovantes et accompagner vers une mobilité autonome et pérenne.



SES MOYENS

Pour répondre aux difficultés d'accès ou de mobilité dans l'espace, et pour améliorer ses nouvelles mobilités (mobilité partagée, mobilité multimodale...), les professionnels de la plateforme s'appuient sur l'offre de transport et développent de nouvelles actions mobilité.

DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ

En complémentarité des réseaux de transports publics du territoire, la Plateforme de Mobilité a organisé autour des acteurs locaux pour co-construire une offre mobilité innovante.

DES CONSEILLERS EN MOBILITÉ

Les conseillers en mobilité ont une formation dédiée de travailler auprès d'une population dans le conseil en mobilité.

Information

Apporter l'information prioritaire vers les personnes du territoire et assurer une veille sur les évolutions locales du territoire.

Bilan Mobilité

En fonction de la situation et des possibilités de chaque personne, les conseillers proposent un parcours mobilité personnalisé. Ils identifient un contributeur à la décision pour les personnes et les référents locaux.

Accompagnement

Accueillir et accompagner les participants vers une mobilité autonome pour constituer le parcours d'insertion.

Les acteurs de la plateforme



Les soutiens et prescripteurs



2.4 Axe D | Aménager le territoire au service des mobilités alternatives

2.4.1 Action D1 | Améliorer la prise en compte de la mobilité dans les documents de planification

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Renforcer la cohérence entre politique de déplacements et politique d'urbanisme en veillant à prendre en compte les mobilités alternatives dans les documents d'aménagement du territoire

PROGRAMME		COÛT
2017	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'échanges entre les différents interlocuteurs des principaux documents de planification, schéma de cohérence territoriale (Scot) et plan climat – air – énergie territorial (PCAET), pour présenter le plan de mobilité rurale Rédaction d'un guide méthodologique pour la prise en compte de la mobilité dans les plans locaux d'urbanisme Association aux démarches d'élaboration ou de révision de plans locaux d'urbanisme, à l'échelle communale (PLU) ou intercommunale (PLUi) pour veiller à la prise en compte des mobilités alternatives et des démarches engagées en ce sens (schéma des modes de déplacements doux, aires de covoiturage...), via les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) Organisation d'un échange avec Tisséo afin de poursuivre l'association du Pays Sud Toulousain dans le cadre de la révision du plan de déplacements urbains (PDU) de l'agglomération toulousaine (devant être approuvé en décembre 2017) 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du personnel du service de l'Energie et du Climat, du Développement Territorial et de la Communication (échanges...) et élus
2018	<ul style="list-style-type: none"> Association du conseiller en mobilité aux démarches d'élaboration ou de révision de plans locaux d'urbanisme Intégration du plan de mobilité rurale au Scot et au PCAET révisés 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (échanges...)
2019	<ul style="list-style-type: none"> Association du conseiller en mobilité aux démarches d'élaboration ou de révision de plans locaux d'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (échanges...)
2020		
Au-delà	<ul style="list-style-type: none"> Association du conseiller en mobilité aux démarches d'élaboration ou de révision de plans locaux d'urbanisme Intégration du Pays Sud Toulousain à la prochaine révision du PDU de l'agglomération toulousaine ? 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (échanges...)

MAÎTRISE D'OUVRAGE	PARTENARIAT	FINANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> PETR du Pays Sud Toulousain 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de communes Communes Tisséo 	—

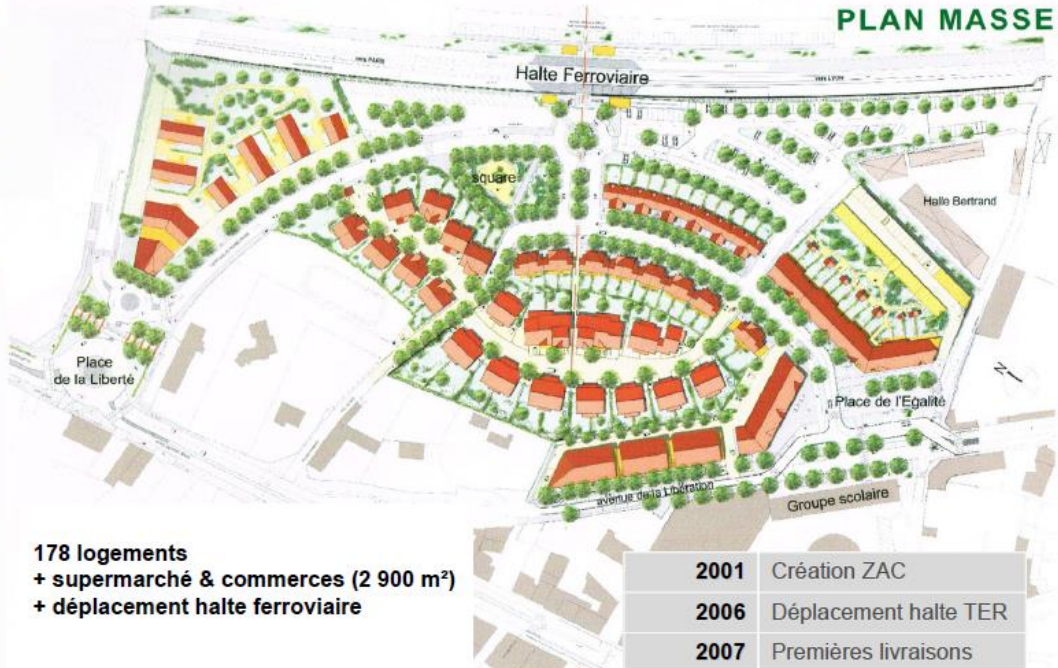
INDICATEURS DE SUIVI ET DE MESURE

- Nombre de démarches de PLU ou PLUi prenant en compte les actions du Plan de Mobilité Rurale portant sur le développement des transports locaux (B2), sur les modes doux (B3), et sur la réduction de l'amobilité via la mise ne place de services dédiés (D2).

Exemple d'urbanisation autour d'une gare ferroviaire (Cerema, 2014)

ANSE (69) - LA ZAC DU PRE AUX MOUTONS

PLAN MASSE



178 logements
+ supermarché & commerces (2 900 m²)
+ déplacement halte ferroviaire

2001	Création ZAC
2006	Déplacement halte TER
2007	Premières livraisons
2009-2010	Fin des travaux

Conception : Atelier Didier-Noël Petit
 Réalisation : SERL (Société d'équipement du Rhône et de Lyon)

25 % log. sociaux | 38 % log. accession sociale | 37 % accession classique

Mixité fonctionnelle et typologique, densité, qualité des espaces publics



2.4.2 Action D2 | Permettre la « non mobilité » via la mise en place de services dédiés

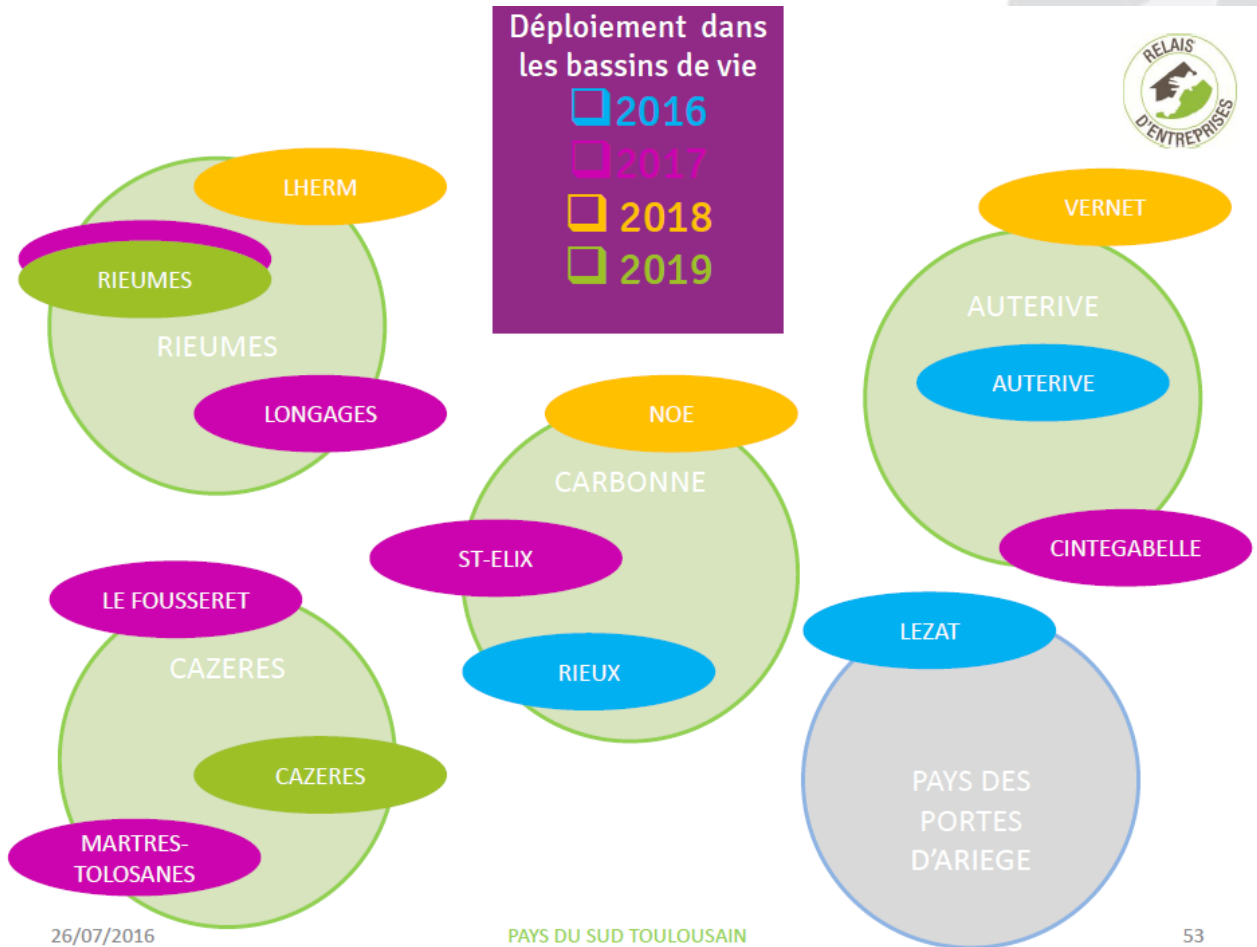
ENJEUX ET OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer la mobilité des services publics et faciliter leur accessibilité dans les territoires ruraux pour remédier à la concentration des services publics, en déployant des structures locales d'accueil mutualisé entre différents services publics • Faire de la « non mobilité » un levier de la diminution des besoins de déplacements et de l'attractivité territoriale en structurant le Pays Sud Toulousain des infrastructures nécessaires au télétravail 	

PROGRAMME		COÛT
2017	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des études en cours et lancement de nouvelles réflexions pour préciser les modalités d'implantation de structures d'accueil mutualisé sous forme de relais de services publics (RSP) ou de maisons de services au public (MSAP) et proposition de sites en lien avec les actions engagées dans le cadre du plan de mobilité rurale en matière de desserte (en transport à la demande par exemple) • Réflexion sur le développement de commerces et services ambulants • Poursuite des études et projets quant aux « tiers-lieux » envisagés dans le cadre de l'étude d'implantation réalisée par l'entreprise Relais d'Entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du personnel du PETR (échanges, suivi...) • Investissement : budget à préciser selon les orientations retenues (entre 20 000 et 200 000 € par « tiers-lieu ») • Fonctionnement : budget à préciser selon les orientations retenues (environ 10 000 € par « tiers-lieu »)
2018	<ul style="list-style-type: none"> • Travail avec les partenaires pressentis et lancement d'études pour le développement de structures d'accueil mutualisé afin de : <ul style="list-style-type: none"> – Préciser les services publics à associer en fonction des besoins locaux (information dans les démarches administratives et de retour à l'emploi, accompagnement aux technologies de l'information et de la communication, organisation de permanences délocalisées de partenaires...) – Définir un modèle de financement des structures avec les partenaires pour développer progressivement un réseau à l'échelle du Pays Sud Toulousain en s'inscrivant notamment dans le cadre des appels à projet de l'État qui participe au financement de leur fonctionnement pendant les trois premières années • Poursuite des études et projets quant aux « tiers-lieux » envisagés dans le cadre de l'étude d'implantation réalisée par l'entreprise Relais d'Entreprises (identification de porteurs de projets, mise en œuvre, communication auprès des établissements en faveur du télétravail...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (échanges, suivi...) • Investissement : budget à préciser selon les orientations retenues (entre 20 000 et 200 000 € par « tiers-lieu ») • Fonctionnement : budget à préciser selon les orientations retenues (environ 10 000 € par « tiers-lieu »)
2019	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimentation des premières structures d'accueil mutualisé • Poursuite des études et projets quant aux « tiers-lieux » envisagés dans le cadre de l'étude d'implantation réalisée par l'entreprise Relais d'Entreprises (identification de porteurs de projets, mise en œuvre, communication auprès des établissements en faveur du télétravail...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (échanges, suivi...) • Investissement : budget à préciser selon les orientations retenues (entre 20 000 et 200 000 € par « tiers-lieu », 50 000 € par structure d'accueil mutualisé) • Fonctionnement : budget à préciser selon les orientations retenues (environ 10 000 € par « tiers-lieu »)
2020		
Au-delà	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan de l'expérimentation des structures d'accueil mutualisé et prise de décision quant à leur pérennisation, leur ajustement ou leur abandon • Poursuite des études et projets quant aux « tiers-lieux » envisagés dans le cadre de l'étude d'implantation réalisée par l'entreprise Relais d'Entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : temps du conseiller en mobilité (échanges, suivi...)

MAÎTRISE D'OUVRAGE	PARTENARIAT	FINANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Communautés de communes • Communes 	<ul style="list-style-type: none"> • PETR du Pays Sud Toulousain • Entreprises locales : Relais d'Entreprises... 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés de communes • Communes • Région Occitanie (appel à projets) • Union européenne (Leader) • Investisseurs privés

INDICATEURS DE SUIVI ET DE MESURE
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de télétravailleurs fréquentant les « tiers-lieux » ou nombre de jours d'utilisation

Projet de déploiement de « tiers-lieux » dans le Pays Sud Toulousain (Pays Sud Toulousain, 2016)



26/07/2016

PAYS DU SUD TOULOUSAIN

53

2016

AUTERIVE
Coworking
médiathèque

RIEUX-VOLVESTRE
Relais d'Entreprises

Espaces actifs en proximité
HORS PAYS

LEZAT-SUR-LEZE
Comètes-innovation

ST MARTORY
Relais d'Entreprises

SAMATAN
Relais d'ENTREPRISES

2017

LE FOUSSERET
Projet Atelier

LONGAGES
Locaux CCGL

RIEUMES
ESAT - Les pins

ST-ELIX
Campus Payname

CINTEGABELLE
Fab lab Sud31

MARTRES-TOLOSANE
CeeiThéogone

2018

VERNET
Projet Vetrem

NOE
Projet Faugères
ou
Projet Podies

LHERM
Complexe Somoat

2019

RIEUMES
Projet Centre

CAZERES
Projet Terrain SNCF

2016
Espaces en
activité

2017
Espaces
intégrés à
structure
existante

2018
Espaces
dans bâtisse
à rénover

2019
Terrains à
aménagement

3 SYNTHÈSE

3.1 Calendrier

Le calendrier envisagé ci-après vise à rendre compte de l'échelonnement de la mise en œuvre du plan de mobilité rurale entre 2017 et 2020 puis au-delà, puisque les différentes actions ne peuvent pas toutes être lancées simultanément. La répartition par année telle qu'elle est ici envisagée constitue davantage un objectif de feuille de route global plutôt que la programmation précise du plan de mobilité rurale et des évolutions de ce calendrier sont à prévoir au fur et à mesure de la concrétisation du plan de mobilité rurale.

En dehors de l'axe A, correspondant à un socle d'actions fondamentales pour le plan de mobilité rurale dont la mise en œuvre doit être rapide et s'envisager concomitamment, les autres actions bénéficient de davantage de souplesse en matière de délai de mise en œuvre.

Axe A Diffuser et ancrer l'attention portée aux mobilités alternatives		2017	2018	2019	2020	Au-delà
Action A1	Poste de conseiller en mobilité					
	Portage et suivi de la mise en œuvre du plan de mobilité rurale					
	Veille					
	Identification des crédits					
	Échanges avec les autorités organisatrices et structures locales					
	Formation du personnel des structures locales					
Action A2	Base de données des offres de mobilités alternatives					
	Rubrique « Déplacements et mobilités » sur internet					
	Plan de communication événementielle					
	Organisation d'événements					
	Guide reprenant l'essentiel des informations sur les mobilités alternatives					
	Campagne de promotion sur les offres de mobilités alternatives					
	Centrale d'information multimodale					

Axe B Faciliter et amplifier les mobilités alternatives			2017	2018	2019	2020	Au-delà
Action B1	Optimiser la desserte des transports collectifs régionaux	Suivi de la qualité de service des lignes ferroviaires		■	■	■	■
		Demande d'une étude de restructuration des lignes routières		■	■		
		Réalisation de l'étude de restructuration des lignes routières			■	■	
		Mise en œuvre de la restructuration des lignes routières				■	■
Action B2	Développer les transports collectifs locaux	Accompagnement des communes pour l'expérimentation de dessertes de proximité		■	■		
		Information sur le TAD auprès des communes et communautés de communes		■	■		
		Expérimentation de dessertes de proximité			■	■	■
		Réalisation d'une étude de réorganisation et de développement du TAD			■	■	
		Mise en œuvre progressive du TAD				■	■
		Bilan de l'expérimentation de dessertes de proximité					■
		Suivi du TAD					■
Action B3	Faciliter les modes de déplacements doux	Capitalisation des retours d'expérience des schémas des modes de déplacements doux		■			
		Rencontre avec les communautés de communes		■			
		Rédaction d'un guide		■	■		
		Élaboration de schémas des modes de déplacements doux (échelle intercommunale et échelle PETR)		■	■	■	■
		Mise en œuvre des schémas des modes de déplacements doux				■	■
Action B4	Favoriser les usages « vertueux » de l'automobile	Recensement des aires de covoiturage	■	■			
		Élaboration d'un schéma d'aires de covoiturage	■	■			
		Accompagnement des communautés de communes pour l'expérimentation d'un dispositif de covoiturage spontané		■			

	Accompagnement des entreprises pour l'expérimentation de covoiturage vers les gares								
	Mise en œuvre du schéma d'aires de covoiturage								
	Expérimentation d'un dispositif de covoiturage spontané								
	Expérimentation du covoiturage vers les gares								
	Bilan de l'expérimentation du dispositif de covoiturage spontané								
	Bilan de l'expérimentation du covoiturage vers les gares								

Axe C Lever les freins aux déplacements des publics rencontrant des problèmes de mobilité		2017	2018	2019	2020	Au-delà
Action C1	Instaurer un groupe de réflexion multipartenarial dédié à la mobilité « inclusive »					
	Groupe de réflexion sur la mobilité « inclusive »					
	Réunions du groupe de réflexion sur la mobilité « inclusive »					
	Définition d'un plan d'action					
	Présentation du plan d'action aux acteurs					
	Mise en œuvre du plan d'action					
	Bilan de la mise en œuvre du plan d'action					
Action C2	Valoriser et soutenir les dispositifs d'aide à la mobilité existants					
	Soutien aux acteurs locaux œuvrant auprès des publics rencontrant des problèmes de mobilité					
	Demande de développement de la plateforme de mobilité pour l'insertion					
	Accroissement du rôle des acteurs locaux œuvrant auprès des publics rencontrant des problèmes de mobilité					
	Déploiement des dispositifs en place à l'échelle du territoire					
	Développement de nouveaux services					

Axe D Aménager le territoire au service des mobilités alternatives		2017	2018	2019	2020	Au-delà	
Action D1	Améliorer la prise en compte de la mobilité dans les documents de planification	Suivi des démarches d'élaboration ou de révision de PLU		■	■	■	■
		Suivi de la révision des principaux documents de planification		■	■		
		Échange avec Tisséo poursuite de l'association du territoire dans le cadre de la révision du PDU		■			
		Poursuite de l'intégration du territoire dans la révision du PDU					■
Action D2	Permettre la « non mobilité » via la mise en place de services dédiés	Poursuite des études en cours pour préciser les modalités d'implantation de structures d'accueil mutualisé		■			
		Réflexion sur le développement de commerces et services ambulants		■	■		
		Poursuite des études et projets quant aux « tiers-lieux » envisagés dans le cadre de l'étude d'implantation		■	■	■	■
		Travail avec les partenaires pressentis et lancement d'études pour le développement de structures d'accueil mutualisé			■		
		Expérimentation des premières structures d'accueil mutualisé				■	■
		Bilan de l'expérimentation des structures d'accueil mutualisé					■

3.2 Budget

Les coûts indiqués pour chaque action et synthétisés ci-après résultent d'une évaluation sommaire du budget attendu pour la mise en œuvre du plan de mobilité rurale. Ainsi, les coûts affichés correspondent à la fourchette haute des estimations ; quand le contenu de l'action ne permet pas d'évaluer de façon assez précise l'ordre de grandeur des coûts, la mention « À préciser » est indiquée. La répartition par année des coûts se base sur la mise en œuvre des actions envisagée dans le calendrier et n'est donc également pas figée.

Les coûts les plus importants sont liés à l'action relative au développement des transports collectifs locaux, avec l'expérimentation de dessertes de proximité et la mise en œuvre du TAD. Les coûts indiqués correspondent à une offre de transport relativement ambitieuse pour le territoire et seront donc à affiner selon les orientations retenues en matière d'offre de transport proposée à la population et des capacités budgétaires de chaque collectivité (pour rappel, cette action doit être financée par les communes et les communautés de communes, avec une participation possible de la Région Occitanie voire d'autres partenaires comme des fondations via des appels à projets).

Axe A Diffuser et ancrer l'attention portée aux mobilités alternatives			2017	2018	2019	2020	Au-delà
Action A1	Créer un poste de conseiller en mobilité	Poste de conseiller en mobilité		50 000 €	50 000 €	25 000 €	25 000 €
		Portage et suivi de la mise en œuvre du plan de mobilité rurale					
		Veille					
		Identification des crédits					
		Échanges avec les autorités organisatrices et structures locales					
		Formation du personnel des structures locales					
Action A2	Promouvoir les mobilités alternatives via une communication « multicanale »	Base de données des offres de mobilités alternatives	5 000 €	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
		Rubrique « Déplacements et mobilités » sur internet					
		Plan de communication événementielle					
		Organisation d'événements					
		Guide reprenant l'essentiel des informations sur les mobilités alternatives					
		Campagne de promotion sur les offres de mobilités alternatives		5 000 €			
		Centrale d'information multimodale					

Axe B Faciliter et amplifier les mobilités alternatives			2017	2018	2019	2020	Au-delà
Action B1	Optimiser la desserte des transports collectifs régionaux	Suivi de la qualité de service des lignes ferroviaires					
		Demande d'une étude de restructuration des lignes routières					
		Réalisation de l'étude de restructuration des lignes routières					
		Mise en œuvre de la restructuration des lignes routières			25 000 €	25 000 €	
Action B2	Développer les transports collectifs locaux	Accompagnement des communes pour l'expérimentation de dessertes de proximité					
		Information sur le TAD auprès des communes et communautés de communes					
		Expérimentation de dessertes de proximité			75 000 €	75 000 €	75 000 €
		Réalisation d'une étude de réorganisation et de développement du TAD			15 000 €	10 000 €	
		Mise en œuvre progressive du TAD			250 000 €	250 000 €	300 000 €
		Bilan de l'expérimentation de dessertes de proximité					
		Suivi du TAD					
Action B3	Faciliter les modes de déplacements doux	Capitalisation des retours d'expérience des schémas des modes de déplacements doux					
		Rencontre avec les communautés de communes					
		Rédaction d'un guide					
		Élaboration de schémas des modes de déplacements doux			30 000 €	30 000 €	
		Mise en œuvre des schémas des modes de déplacements doux				À préciser	À préciser
Action B4	Favoriser les usages « vertueux » de l'automobile	Recensement des aires de covoiturage					
		Élaboration d'un schéma d'aires de covoiturage					
		Accompagnement des communautés de communes pour l'expérimentation d'un dispositif de covoiturage spontané					
		Accompagnement des entreprises pour l'expérimentation de covoiturage vers les gares					
		Mise en œuvre du schéma d'aires de covoiturage		10 000 €	20 000 €	10 000 €	
		Expérimentation d'un dispositif de covoiturage spontané		À préciser	À préciser	À préciser	À préciser
		Expérimentation du covoiturage vers les gares		À préciser	À préciser	À préciser	À préciser
		Bilan de l'expérimentation du dispositif de covoiturage spontané					
		Bilan de l'expérimentation du covoiturage vers les gares					

Axe C Lever les freins aux déplacements des publics rencontrant des problèmes de mobilité			2017	2018	2019	2020	Au-delà
Action C1	Instaurer un groupe de réflexion multipartenarial dédié à la mobilité « inclusive »	Groupe de réflexion sur la mobilité « inclusive »					
		Réunions du groupe de réflexion sur la mobilité « inclusive »					
		Définition d'un plan d'action					
		Présentation du plan d'action aux acteurs					
		Mise en œuvre du plan d'action					
		Bilan de la mise en œuvre du plan d'action					
Action C2	Valoriser et soutenir les dispositifs d'aide à la mobilité existants	Soutien aux acteurs locaux œuvrant auprès des publics rencontrant des problèmes de mobilité					
		Demande de développement de la plateforme de mobilité pour l'insertion					
		Accroissement du rôle des acteurs locaux œuvrant auprès des publics rencontrant des problèmes de mobilité					
		Déploiement des dispositifs en place à l'échelle du territoire					
		Développement de nouveaux services					
Axe D Aménager le territoire au service des mobilités alternatives			2017	2018	2019	2020	Au-delà
Action D1	Améliorer la prise en compte de la mobilité dans les documents de planification	Association du conseiller en mobilité aux démarches d'élaboration ou de révision de PLU					
		Échanges entre le conseiller en mobilité et les responsables de la révision des principaux documents de planification					
		Échange avec Tisséo afin d'étudier les modalités d'association du territoire dans le cadre de la révision du PDU					
		Intégration du territoire à la prochaine révision du PDU					
Action D2	Permettre la « non mobilité » via la mise en place de services dédiés	Poursuite des études en cours pour préciser les modalités d'implantation de structures d'accueil mutualisé					
		Réflexion sur le développement de commerces et services ambulants					
		Poursuite des études et projets quant aux « tiers-lieux » envisagés dans le cadre de l'étude d'implantation	À préciser	À préciser	À préciser	À préciser	À préciser
		Travail avec les partenaires pressentis et lancement d'études pour le développement de structures d'accueil mutualisé					
		Expérimentation des premières structures d'accueil mutualisé			À préciser	À préciser	
		Bilan de l'expérimentation des structures d'accueil mutualisé					
Plan de mobilité rurale			2017	2018	2019	2020	Au-delà
Coût prévisionnel			5 000 €	75 000 €	370 000 €	430 000 €	405 000 €

3.3 Suivi et mesure

Bien que non précisé pour chaque action, le premier des indicateurs de suivi et de mesure consiste à déterminer si l'action a été mise en œuvre ou non (pouvant être exprimé en pourcentage : mis en place à 0, 25, 50, 75 ou 100%). Ensuite, les indicateurs mentionnés pour chaque action sont construits à partir du détail du contenu de l'action ou de son impact afin d'établir une donnée quantitative pouvant servir à mesurer les effets et à suivre l'avancement du plan de mobilité rurale. Enfin, pour les actions susceptibles de concerner directement la population, la réalisation d'enquêtes (de satisfaction ou d'autres types) peut également être intéressant afin d'évaluer les résultats du plan de mobilité rurale grâce à des indicateurs plus qualitatifs.

Axe A Diffuser et ancrer l'attention portée aux mobilités alternatives		Indicateurs
Action A1	Créer un poste de conseiller en mobilité	Poste de conseiller en mobilité
		Portage et suivi de la mise en œuvre du plan de mobilité rurale
		Veille
		Identification des crédits
		Échanges avec les autorités organisatrices et structures locales
		Formation du personnel des structures locales
Action A2	Promouvoir les mobilités alternatives via une communication « multicanale »	Base de données des offres de mobilités alternatives
		Rubrique « Déplacements et mobilités » sur internet
		Plan de communication événementielle
		Organisation d'événements
		Guide reprenant l'essentiel des informations sur les mobilités alternatives
		Campagne de promotion sur les offres de mobilités alternatives
		Centrale d'information multimodale
		Suivi des actions du Plan de Mobilité Rurale Nombre de consultation de la rubrique « Déplacements et mobilités » sur le site Internet du Pays Sud Toulousain Nombre de participants aux événements organisés par le Pays Sud Toulousain Nombre de guide distribués

Axe B Faciliter et amplifier les mobilités alternatives		Indicateurs	
Action B1	Optimiser la desserte des transports collectifs régionaux	Suivi de la qualité de service des lignes ferroviaires	Nombre de voyages (montées et descentes) dans les gares du Pays Sud Toulousain Nombre de voyages (montées et descentes) aux arrêts de lignes routières du Pays Sud Toulousain Nombre de voyages par ligne
		Demande d'une étude de restructuration des lignes routières	
		Réalisation de l'étude de restructuration des lignes routières	
		Mise en œuvre de la restructuration des lignes routières	
Action B2	Développer les transports collectifs locaux	Accompagnement des communes pour l'expérimentation de dessertes de proximité	Nombre de voyages (montées et descentes) des dessertes de proximité Nombre de voyages (montées et descentes) des systèmes de TAD
		Information sur le TAD auprès des communes et communautés de communes	
		Expérimentation de dessertes de proximité	
		Réalisation d'une étude de réorganisation et de développement du TAD	
		Mise en œuvre progressive du TAD	
		Bilan de l'expérimentation de dessertes de proximité	
		Suivi du TAD	
Action B3	Faciliter les modes de déplacements doux	Capitalisation des retours d'expérience des schémas des modes de déplacements doux	Nombre de schémas modes doux réalisés Fréquentation des aménagements piétonniers et cyclables Utilisation des services en faveur du vélo (nombre de mises à disposition, nombre de participants aux formations...)
		Rencontre avec les communautés de communes	
		Rédaction d'un guide	
		Élaboration de schémas des modes de déplacements doux	
		Mise en œuvre des schémas des modes de déplacements doux	
Action B4	Favoriser les usages « vertueux » de l'automobile	Recensement des aires de covoiturage	Fréquentation des aires de covoiturage Nombre d'adhérents au dispositif de covoiturage spontané Nombre de covoiturages réalisés entre entreprises et gares
		Élaboration d'un schéma d'aires de covoiturage	
		Accompagnement des communautés de communes pour l'expérimentation d'un dispositif de covoiturage spontané	
		Accompagnement des entreprises pour l'expérimentation de covoiturage vers les gares	
		Mise en œuvre du schéma d'aires de covoiturage	
		Expérimentation d'un dispositif de covoiturage spontané	
		Expérimentation du covoiturage vers les gares	
		Bilan de l'expérimentation du dispositif de covoiturage spontané	
		Bilan de l'expérimentation du covoiturage vers les gares	

Axe C Lever les freins aux déplacements des publics rencontrant des problèmes de mobilité		Indicateurs	
Action C1	Instaurer un groupe de réflexion multipartenarial dédié à la mobilité « inclusive »	Groupe de réflexion sur la mobilité « inclusive »	Nombre annuel de réunions du groupe de réflexion et nombre de participants Nombre de projets concrétisés
		Réunions du groupe de réflexion sur la mobilité « inclusive »	
		Définition d'un plan d'action	
		Présentation du plan d'action aux acteurs	
		Mise en œuvre du plan d'action	
		Bilan de la mise en œuvre du plan d'action	
Action C2	Valoriser et soutenir les dispositifs d'aide à la mobilité existants	Soutien aux acteurs locaux œuvrant auprès des publics rencontrant des problèmes de mobilité	Nombre de dispositifs soutenus et nombre de bénéficiaires accompagnés
		Demande de développement de la plateforme de mobilité pour l'insertion	
		Accroissement du rôle des acteurs locaux œuvrant auprès des publics rencontrant des problèmes de mobilité	
		Déploiement des dispositifs en place à l'échelle du territoire	
		Développement de nouveaux services	

Axe D Aménager le territoire au service des mobilités alternatives		Indicateurs	
Action D1	Améliorer la prise en compte de la mobilité dans les documents de planification	Association du conseiller en mobilité aux démarches d'élaboration ou de révision de PLU	Nombre de démarches de PLU ou PLUi prenant en compte les actions du Plan de Mobilité Rurale portant sur le développement des transports locaux (B2), sur les modes doux (B3), et sur la réduction de la mobilité via la mise en place de services dédiés (D2).
		Échanges entre le conseiller en mobilité et les responsables de la révision des principaux documents de planification	
		Échange avec Tisséo afin d'étudier les modalités d'association du territoire dans le cadre de la révision du PDU	
		Intégration du territoire à la prochaine révision du PDU	
Action D2	Permettre la « non mobilité » via la mise en place de services dédiés	Poursuite des études en cours pour préciser les modalités d'implantation de structures d'accueil mutualisé	Nombre de télétravailleurs fréquentant les « tiers-lieux » ou nombre de jours d'utilisation
		Réflexion sur le développement de commerces et services ambulants	
		Poursuite des études et projets quant aux « tiers-lieux » envisagés dans le cadre de l'étude d'implantation	
		Travail avec les partenaires pressentis et lancement d'études pour le développement de structures d'accueil mutualisé	
		Expérimentation des premières structures d'accueil mutualisé	
		Bilan de l'expérimentation des structures d'accueil mutualisé	